



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

GEPL – CHAMPIONNAT JEUNES CHEVAUX/PONEYS - 2022

1 GENERALITES

1.1 Le GEPL organise un Championnat regional, réservé aux jeunes chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans, comprenant 5 manches qualificatives et une finale.

1.2 Le calendrier de ces concours est le suivant :

Qualificatives GEPL

- ven 08/04 Lempereur (Melen)
- ven 22/04 Jump'in (Flémalle)
- ven 06/05 Weléqui (Welkenraedt)
- ven 27/05 Jump'in (Flémalle)
- ven 17/06 Le Jonckeu (Theux)

Finale GEPL

- ven 08/07 Weléqui (Welkenraedt)

1.3 Le programme de ces concours est le suivant :

- épreuve 1 : 4 ans tardifs
- épreuve 2 : 4 ans (+ 5 ans tardifs)
- épreuve 3 : 5 ans (+ 6 ans tardifs)
- épreuve 4 : 6 ans (+ 7 ans tardifs)

1.4 Les hauteurs de ces épreuves sont progressives au fur et à mesure des manches :

	<u>Qualificatives GEPL</u>	<u>Finale GEPL</u>
- Pour les 4 ans tardifs :	de 70 cm à 90 cm	-
- Pour les 4 ans : (+ 5 ans tardifs)	de 80 cm à 100 cm	95/100 cm
- Pour les 5 ans : (+ 6 ans tardifs)	de 90 cm à 110 cm	105/110 cm
- Pour les 6 ans : (+ 7 ans tardifs)	de 100 cm à 120 cm	115/120 cm

1.5 Ces épreuves peuvent être juxtantes, à condition de respecter la catégorie d'âge.



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

2 PARTICIPANTS

2.1 Montures

- 2.1.1** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes aux jeunes chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans sans origine constatée ; une copie complète de leur carnet d'identification doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.2** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont aussi ouvertes aux 4 ans tardifs, aux 5 ans tardifs (avec les 4 ans), aux 6 ans tardifs (avec les 5 ans) et aux 7 ans tardifs (avec les 6 ans) ; une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.3** L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux jeunes chevaux/poneys (NON tardifs) de 4, 5 et 6 ans munis d'une micro-puce, immatriculés auprès de la FRBSE et inscrits à la naissance dans un studbook. Une copie complète des papiers du studbook doit être fournie à la 1ère inscription.
- 2.1.4** Des contrôles puces et vaccinations seront effectués en entrée de paddock.
- 2.1.5** Le harnachement des jeunes chevaux/poneys doit être conforme au règlement national FRBSE et au règlement FEI.

2.2 Cavaliers

- 2.2.1** Les manches qualificatives (sans accès en finale) sont ouvertes à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16.
- 2.2.2** L'accès au Championnat GEPL (manches + finale) est réservé aux cavaliers détenteurs d'une licence J03 à J16 de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.
- 2.2.3** En cas de qualification pour le Championnat de Belgique des jeunes chevaux de 5 et 6 ans, leur cavalier devra avoir une licence de cercle GEPL et de choix GEPL minimum J08.
- 2.2.4** Le nombre de montures par cavalier par épreuve est illimité.

3 EPREUVES

3.1 Qualificatives

BA sans chrono sans barrage (238.1.1), avec un long TA
Ou BA 2 manches sans chrono et sans barrage (273.3.2)
(NB : vitesse = 325 m/min)
Min 10 obstacles, Max 12 obstacles – élimination à la 3^{ème} désobéissance
Combinaisons autorisées (en 4 ans, oxer – vert 2 foulées après le 01/06)

3.2 Finales

4 ans = 238.1.1 (Bar A sans chrono avec barrage sans chrono)
5 et 6 ans = 238.2.2 (Bar A + BAC)



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

3.3 Inscriptions

Inscription par parcours pour toutes les épreuves :

online = 12€ / offline = 14€ / sur place +10€

Remboursement du montant de l'inscription on-line pour tous les sans pénalité (12€)

4 PARTICIPATION ET ATTRIBUTION DES POINTS

4.1 Les points sont attribués à la monture, pour autant qu'elle soit montée par un cavalier détenteur d'une licence de choix GEPL, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV.

4.2 Minimum 2 manches obligatoires pour accéder au Championnat ; les 3 meilleurs résultats sont pris en compte.

4.3 Les points sont attribués de la façon suivante :

Parcours pour les 4, 5 et 6 ans

Sans pénalité	= 61 pts
De 1 à 3 pts	= 51 pts
4 pts	= 41 pts
De 5 à 7 pts	= 31 pts
8 pts	= 21 pts
+ de 8 pts	= 11 pts
El ou Ab	= 1 pt

Barrage des 4, 5 et 6 ans (en finale)

Sans pénalité	= + 20 pts
De 1 à 4 pts	= + 10 pts
5 pts et +	= + 0 pt

5 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT GEPL

5.1 Par catégorie d'âge, est déclaré Championne GEPL la monture qui, par addition des points de ses 2 meilleures manches et de la finale, a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de manches qualificatives pour déterminer le vainqueur ; en cas de nouvelle égalité, la Wild Card GEPL sera attribuée par tirage au sort.

5.2 Par catégorie d'âge, les trois premiers 4 ans, les deux premiers 5 ans et le Champion des 6 ans GEPL recevront une Wild Card leur donnant un accès direct au Championnat de Belgique des Jeunes Chevaux ; ils devront y être inscrit par leur personne responsable dans les délais et selon les modalités prévues par le règlement national.

5.3 Le secrétariat du GEPL confirmera le nom des montures (et de leurs cavaliers) ainsi qualifiées dans chacune des catégories d'âge auprès du secrétariat de la LEWB.

6 PRIX

6.1 En fin de saison, les Champions GEPL des 4 ans, des 5 ans et des 6 ans seront mis à l'honneur lors de la soirée de gala du GEPL.

6.2 Ils y recevront un prix couvrant au minimum le montant de leur inscription en finale du Championnat de Belgique.

Les chevaux classés 2èmes et 3èmes de leurs catégories respectives y seront également récompensés.